

LA JOURNÉE DE SOLIDARITÉ

Agents, élus, bénévoles et des membres de l'association Sentes et Layons s'étaient donnés rendez-vous le 1er octobre au matin pour nettoyer les bords de l'Ariège et rafraîchir les jeux au sol de l'école et sa cabane. Après l'effort, tout le monde s'est retrouvé autour d'un repas convivial.

Merci à tous et un grand merci de la part des enfants qui l'ont fait au cours du conseil des élèves.



Prochaine parution : **janvier - février - mars 2023**
Dépôt des informations **avant le 20 décembre 2022**
Boîte aux lettres de la mairie « Communication » ou par mail :
mairie@grepiac.fr

AGENDA

**sous réserve de nouvelles directives de la Préfecture liées à la COVID19.*

Vendredi 11 novembre

18h00 **Commémoration du 11 novembre, retraite aux flambeaux et apéritif**
organisés conjointement par la Mairie, le temps périscolaire et Grépiac Animation.

Du vendredi 11 au dimanche 13 novembre

Dès 18h00 **Fête Saint Martin** organisée par Grépiac animation à l'Amassada. Programme dans ce numéro.

Dimanche 4 décembre

14h00 **Loto** organisé par Grépiac Animation à l'Amassada

Mercredi 7 décembre

16h00 **Marché de Noël** organisé par la Mairie en partenariat avec le temps périscolaire, l'école et l'ALSH à l'Amassada

Dimanche 11 décembre

16h30 **Théâtre pour enfants : « Le père Noël et la vengeance du loup »** pièce jouée par « Les pieds en coulisse » et proposée par la Mairie à l'Amassada.
Entrée gratuite.

Samedi 7 janvier, 4 février et 4 mars

21h00 **Loto** organisé par Grépiac Animation à l'Amassada

Samedi 28 janvier

Théâtre à l'Amassada avec **Les Mytho** organisée par la mairie (infos à suivre)

NUISANCES SONORES

Bricolage et jardinage en utilisant des outils « bruyants » uniquement :

du Lundi au Vendredi
08h30-12h / 14h30-19h30
Le Samedi
09h-12h / 15h-19h
Le Dimanche et Jours Fériés
10h-12h / 16h-18h



Octobre - Novembre - Décembre 2022 N°21

La Gazette de Grépiac

L'information municipale trimestrielle

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture de la Mairie

du lundi au vendredi
De 9h00 à 12h00
De 14h00 à 17h30

Fermée le jeudi après-midi et le mercredi

Nouvelle adresse
☎ 05.61.08.54.60
💻 mairie@grepiac.fr

Numéros d'urgence

- **15** : SAMU
- **17** : Gendarmerie
- **18** : Pompiers
- **119** : Enfance en danger
- **0800 47 33 30** : urgences Gaz

Gendarmerie d'Auterive

☎ 05.61.50.94.00

Pharmacies de garde

☎ 3237 ⁽¹⁾

www.3237.fr

⁽¹⁾ accessible 24h/24 et coûte 0,34€/min depuis un téléphone fixe.

PERMANENCE DES ÉLUS

Mme le Maire et ses adjoints vous reçoivent **sur rendez-vous**

Maire - Céline GABRIEL

Toute la semaine sur RDV

1^{er} Adjointe - Laurence VASSAL

Affaires scolaires, Affaires sociales, Lien social, Communication, Associations
sur RDV

2^{ème} Adjoint - Dominique MARQUET

Finances - Budget - Urbanisme - Infrastructures
sur RDV

Lors de vos prises de rendez-vous, merci de préciser au secrétariat l'objet de votre venue sans quoi il nous sera difficile de vous recevoir correctement.

Le mot de Mme le Maire

Chères Grépiacoises, chers Grépiacois,

Le contexte social, économique national et international est alarmant.

Je suis contrainte de faire le sévère constat suivant : dans les prochains jours, les prochaines semaines notre quotidien en sera très certainement impacté.

Nous allons devoir faire face à des restrictions de plus en plus contraignantes. Dans cette société de consommation à outrance, nous sommes amenés à réduire nos dépenses, à ajuster nos consommations énergétiques. Nous allons faire face à des pénuries de denrées alimentaires de plus en plus souvent. Quels apprentissages devons-nous en retirer ? Pouvons-nous nous contenter de moins ? Ces besoins sont-ils réels ?

J'ai foi en l'avenir. Je souhaite conserver un état d'esprit positif. Nous devons avancer, avoir confiance.

L'équipe à mes côtés continue à travailler pour construire et préserver votre qualité de vie au sein de la commune. Plusieurs dossiers sont en cours, extinction lumineuse, vidéosurveillance, construction du budget, demandes de subventions, travaux de rénovation des bâtiments communaux..

Le projet de centre-bourg prend forme, le PLU est entré dans sa phase de rédaction du règlement et dès 2023 la rénovation de l'ancienne salle de La Prade sera lancée.

Un projet qui me tient particulièrement à cœur, associant une halle ouverte et la nouvelle mairie.

Les nombreuses animations de ces derniers mois nous ont bien divertis, la fête estivale, la venue de la Goulotte Occitane, la Bobine Verte, le petit marché artisanal ... et tant d'autres.

Nous préparons maintenant activement la fin de l'année. Nous serons heureux de vous retrouver pour ces moments conviviaux qui nous ont tant manqués pendant le COVID, le marché de Noël avec l'école, les lotos, le cinéma, ... et les nouveaux à venir comme la Fête de la Saint Martin.

L'apprentissage majeur de cette crise sanitaire est notre faculté d'adaptation. Aussi, cette année en lieu et place du traditionnel repas pour les plus de 65 ans, nous proposerons une après-midi festive avec la participation du Cabaret le Robinson. J'espère que cette nouvelle formule vous divertira le temps de quelques heures. Je serai heureuse de vous y retrouver pour un moment chaleureux et convivial.

Bien à vous,

Céline Gabriel,
Mme Le Maire



INFOS MAIRIE

RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE SÈCHERESSE. Si vous avez des fissures ou autres problèmes qui font suite à la sécheresse de cet été, vous avez jusqu'au 31 décembre 2022 pour déposer votre dossier à la mairie. Dans ce dossier vous devez exposer vos dégâts et les illustrer de photographies. Pour tout renseignement, appelez le secrétariat au 05.61.08.54.60 ou rendez-vous à la mairie.



TENIR SON CHIEN EN LAISSE : UNE OBLIGATION LÉGALE.



En ville et dans les lieux publics comme l'îlot, vous devez tenir votre chien en laisse pour sa sécurité mais aussi par obligation légale. L'article 213 du Code rural interdit la [divagation des chiens](#) et des chats et en donne le pouvoir de prévention aux maires. Ces derniers peuvent donc ordonner que les chiens soient tenus en laisse et indiquer que tout chien trouvé errant sera conduit à la fourrière. Par arrêté municipal, il est imposé de tenir en laisse les chiens dans la zone verte de l'îlot mais aussi dans les lieux publics de toute la commune.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Cette année, la commémoration du 11 novembre se tiendra à 18h au monument aux morts avec la participation de quelques enfants du temps périscolaire qui chanteront le début de la Marseillaise pour l'occasion. A la fin de la cérémonie tout le monde sera invité à l'apéritif offert par la mairie et préparé par Grépiac Animation. La fin de la commémoration marquera aussi le début des festivités de la Saint Martin avec une retraite aux flambeaux décorés des couleurs du drapeau bleu blanc rouge par les enfants du périscolaire. Le défilé, conduit par le char du comité des fêtes, partira du monument aux morts, puis empruntera la Grande rue Saint Martin pour rejoindre par le lotissement Baget la fête à L'Amassada. Nous demanderons donc à tous les usagers de la route d'être patients et vigilants durant ce laps de temps pour la sécurité de tous (entre 18h30 et 19h).

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Nous remarquons, et vous remarquez, une recrudescence d'incivilités. Paraissant minimes par les responsables, elles restent des incivilités pouvant gâcher la vie des autres. Le bien vivre ensemble commence par le respect de chacun. Florilège de ces incivilités (liste malheureusement non exhaustive) :

Incivilités	Ce qu'il faut faire
Bricolage, tonte de pelouses, taille des haies, etc. à toute heure	Respecter les horaires du Lundi au Vendredi : 08h30-12h / 14h30-19h30 Le Samedi : 09h-12h / 15h-19h Le Dimanche et Jours Fériés : 10h-12h / 16h-18h
Laisser les crottes de son chien dans les espaces publics (trottoir, espaces verts, etc.)	Ramasser les crottes de son chien. Un rappel du code pénal avait déjà été fait dans la gazette n°19
Laisser son chien aboyer toute la journée, voire toute la nuit	En dehors du dressage, il existe des solutions matérielles comme les colliers anti-aboiements
Brûler ses déchets verts ou autres	Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit en tout point du territoire. Au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et les fumées et des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts a un impact sur la santé et contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, pouvant même être à l'origine de pics de pollution. En cas de non-respect, le contrevenant s'expose à une contravention de 450€ (art. 131-13 du Code pénal).
Faire des rodéos, des allers-retours en scooter, moto ou autres engins à moteur Rouler à des vitesses au-delà des limites autorisées. Prendre la rue de la Maysou ou de la Gleisette en sens inverse	Rouler tranquillement en traversant la commune quelque soit le véhicule utilisé. Pour rappel la vitesse est limitée à 50 km/h en agglomération et la grande rue Saint Martin est en zone 30. La gendarmerie fait des contrôles fréquents dans la commune. Les rues de La Gleisette et de la Maysou sont en sens unique pour tous les véhicules (vélo, quad, voitures, trottinettes, etc.) et les trottoirs à l'usage unique des piétons et poussettes d'autant plus autour de l'école.



RÉTROSPECTIVE DU TRIMESTRE PASSÉ

Le mois de septembre a été riche en événements festifs et culturels dont voici un petit retour en images



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Cette année nous accueillons, grâce à l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France), le dimanche 18 septembre, deux personnes de "Lire et Faire Lire" à la bibliothèque de Grépiac pour raconter de très belles histoires aux enfants. Ce fut un moment très agréable à partager. "Lire et Faire Lire" est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Les lectures en petits groupes sont animées par des bénévoles de plus de 50 ans. Elles ont lieu dans des crèches, des écoles ou tout autre structure éducative. Si vous avez plus de 50 ans et que vous voulez rejoindre les bénévoles, vous pouvez vous inscrire sur www.lireetfairelire.org, envoyer un mail à lireetfairelire31@ligue31.org ou appeler le 05 62 27 91. Une formation initiale vous sera proposée pour faciliter la prise de parole devant les enfants.



A la suite du forum des associations, La Goulotte Occitane et Les Larsen ont animé la soirée



INAUGURATION DE LA CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE



LA BOBINE VERTE



ASSOCIATIONS

RENCONTRES ENTRE AIDANTS

Ces rencontres lors desquelles règne toujours une réelle bonne humeur, sont une véritable bouffée d'oxygène pour les aidants familiaux. La prochaine rencontre aura lieu le samedi 19 novembre de 14h à 17h à la bibliothèque. Ce sera la dernière de l'année avant de reprendre en janvier (la date sera annoncée dans l'agenda du site de la mairie)

Vous pouvez bien sûr les rejoindre à tout moment.

GREPIAC ANIMATION : FÊTE SAINT MARTIN DU 11 AU 13 NOVEMBRE

Il y a fort longtemps, les fêtes de village étaient liées à un saint patron ! ... et celui de Grépiac c'est Saint Martin ! La Fête de Grépiac avait donc lieu pour la Saint Martin aux alentours du 11 Novembre, et une refête avait lieu le premier dimanche d'août. Les années passant, et les températures plus clémentes de l'été favorisant une meilleure organisation de la fête, la fête locale a fini par se tenir en Août et celle du mois de novembre a été abandonnée !

A l'occasion du retour de la fête de la Saint Martin, l'association Grépiac animation et la mairie de Grépiac s'associent le **vendredi 11 novembre à partir de 18h** pour faire vivre la mémoire de notre village. Après la commémoration de l'Armistice de 1918 au monument aux morts, nous vous proposons de suivre le char décoré par les membres de l'association dans une retraite aux flambeaux. A l'issue de ce défilé, le cortège se retrouvera à l'Amassada pour un apéritif convivial et le début des animations de la fête : repas cassoulet et bal.

GREPIAC 2022

de la Fête Saint Martin

Vendredi 11 Novembre	18h00 Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 Dépôt de gerbe (Monument aux morts) 18h15 Retraite aux flambeaux (tout autour du village) 19h00 Apéritif à l'Amassada (Esp. socio-culturel) - Offert par la Mairie 20h00 CASSOULET Adultes 16€ - Enfants de 5 à 10 ans 8€ 22h00 Bal avec Trompette Melody
Samedi 12 Novembre	09h00 13h00 Marché paysan 13h30 Concours de belote à l'Amassada (Esp. socio-culturel) (engagement 12€ par équipes formées) 15h00 Jeux pour enfants à l'Amassada (Esp. socio-culturel) 20h00 JAMBON À LA BROCHE Adultes 16€ - Enfants de 5 à 10 ans 8€ 22h00 Feu d'artifice 22h15 DJ Auré
Dimanche 13 Novembre	FETE FORAINE Réservation des repas : Auprès de Ludovic au 06 22 53 31 28 ou Françoise au 06 85 75 43 47, ou à la salle du foyer rural, (27 grande rue Saint Martin, Grépiac) les samedis 22, 29 octobre et 6 novembre de 10h à 12h

Le **samedi 12 novembre** au matin vous pourrez vous régaler auprès des producteurs locaux (viandes, légumes, miels, boissons) lors d'un marché paysan de 9h à 13h à l'Amassada. L'après-midi, à 13h30, **La Belote Grépiacoise** organise un concours par équipes formées (12€ l'engagement par équipe) et à 15h Grépiac Animation compte aussi sur la nombreuse participation des enfants aux jeux proposés dans l'après-midi. De nombreux lots viendront récompenser les enfants et un goûter viendra clore cet après-midi. En soirée, après le repas vous pourrez vous laisser émerveiller par le feu d'artifice (qui n'avait pu être tiré lors de la fête du mois d'août), et la soirée se finira dans une ambiance déchaînée animée par DJ Auré.

Dimanche 13 novembre, les enfants pourront profiter de la fête foraine qui sera là encore toute la journée.

La réservation des repas pourra se faire auprès de Ludovic au 06 22 53 31 28 ou Françoise au 06 85 75 43 47 (paiements acceptés en espèce, chèque ou Carte Bancaire).

La saison des lotos est aussi de retour avec le 1er qui s'est déroulé le 5 novembre ; les prochains auront lieu :
👉 dimanche 4 décembre à 14h
👉 samedi 7 janvier à 21h
👉 samedi 4 février à 21h
👉 samedi 4 mars à 21h



P'TIBOURELAX. En partenariat avec l'Association P'tibourelax, Sandrine propose des séances de P'tibouYoga pour les enfants de 2 à 6 ans, et des séances de P'tibouDuo pour les 6 -12 ans à l'Amassada les 2ème et 4ème mercredis du mois sauf vacances scolaires. A travers ces séances, ce sont des ateliers ludiques de bien-être qui sont proposés à vos enfants.

Chaque atelier est inspiré du massage et du yoga. Les mouvements encouragent l'équilibre, la souplesse, la détente et la force dont ils ont besoin pour évoluer et bouger.



LA CHASSE L'association de la chasse propose d'accueillir des non-chasseurs lors des battues à des fins pédagogiques : l'utilité des battues, la sécurité autour d'elles, le partage de la nature entre tous ses amoureux. Cette proposition permettra aussi au grand public de « chasser les idées reçues » et de découvrir les vrais contours de la chasse empreints de respect et de convivialité. Pour cela, il vous suffit de téléphoner à M. Minatel au 06.21.37.47.24 qui vous expliquera comment et quand participer à une battue car tout cela est encadré par la Fédération de Chasse.

Les prochaines battues : 26 novembre ; 3 et 10 décembre et tous les samedis de janvier et de février.

LIEN SOCIAL

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) ET DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL DES RISQUES MAJEURS (DICRIM)

En cas de crise majeure, le Maire a un rôle important dans la gestion de cette dernière. La loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile (et son décret d'application du 13 septembre 2005) sont venus renforcer ce rôle et le préciser en rendant obligatoire l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Ce PCS regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Une commission composée de plusieurs élus a révisé ce P.C.S. et mis à jour le **D.I.C.R.I.M.** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs), en collaboration avec les différents services administratifs de la mairie. C'est ce document que vous trouverez joint à cette Gazette. Il est important de l'avoir toujours à disposition, voire affiché à votre porte d'entrée de façon à être réactif en cas de besoin. Il est disponible sur le site internet de la mairie : onglet « Services » ou directement via ce lien <https://grepiac.fr/dicrim/>.

Commune de
GREPIAC

DICRIM
DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL
SUR LES RISQUES MAJEURS

Document à conserver | Edition 2022

LE P'TIT MARCHÉ & LES AMBULANTS

Les mardis, mercredis, jeudis et vendredis, venez à la rencontre des divers commerçants présents devant la mairie et l'ancienne salle des fêtes.

MARDI 16h00 - 19h30

SADEC Food est présent de 16h00 à 19h30 avec son food-truck pour vous régaler avec ses **plats cuisinés vietnamiens**. Infos : 07.76.69.59.78
Vous retrouverez : à chaque fois :

- Riz cantonais 4,00 €/portion
 - Nem au porc 1,50 €/pièce
 - Nem au bœuf 1,70 €/pièce
 - Nem au légumes 1,70 €/pièce
 - Nem à la crevette 2,00 €/pièce
 - Raviolis frit 1,20 €/pièce
 - Samoussas 1,80 €/pièce
 - Beignet de crevette 1,50 €/pièce
 - Brochette japonaise 1,00 €/pièce
 - Brioche de porc 3,00 €/pièce
 - Rouleau de printemps 4,00 €/pièce
- en plus de plats qui changent chaque semaine au prix de 6 à 10 € en fonction.

JEUDI 17h30 - 21h00

Toulouzen Pizza présent déjà depuis plusieurs années à Grépiac dès 17h30.
Infos : 06.13.98.73.61



MERCREDI 17h30 - 19h00

C'est jour de marché avec un p'tit nouveau, **La Petite Ile** qui vous prépare des **plats cuisinés réunionnais** avec son traditionnel Rougail saucisses et 2 autres plats qui changent toutes les semaines. Tous les plats sont accompagnés de riz, lentilles ou haricots et d'achards de légumes et bien sûr le Rougail de tomates. Infos : 06.19.20.82.39
Puis les incontournables **Souris & Cheese** (fromager) **Alain** (primeur) et **Porto dix vins** (vins et spiritueux) présents tous les mercredis. Et enfin **Mon idéal couture** (Création et vente d'accessoires en coton certifié) présente le 1er mercredi de chaque mois.



VENDREDI de 17h30 à 18h30

👉 **Les légumes bio de Clément**

La commande se fait sur le site <https://app.cagette.net/home> du mercredi matin 8h jusqu'au jeudi soir 23h et vous passez récupérer et payer votre commande le vendredi à l'ancienne salle des fêtes.

👉 **Les Jardins de Labourdette : pommes et raisins bio**

Sur place ou sur commande par téléphone au 06.42.77.42.54 avant le jeudi soir. Elle peut être récupérée à l'ancienne salle des fêtes le vendredi ou sur l'exploitation.

LA P'TITE GAZETTE DE L'ÉCOLE

Les reporters de l'école de Grépiac, les enfants de toutes les classes, maternelles et élémentaires, vous présentent la suite de leurs activités durant le dernier trimestre de l'année 2021-2022 qui était très dense.

Cirque à la maternelle

Article écrit par les élèves de la classe de PS-MS-GS de Sophie

Les élèves de Sophie ont apprécié la venue de Julien pour trois séances de cirque. Les enfants ont été initiés à l'acrobatie. Nous remercions Julien pour la qualité des séances proposées.



Exposition d'Anne LETUFFE

Article écrit par les élèves de la classe de PS-MS-GS de Clémentine

Jeudi 23 juin, on a invité nos familles à venir voir ce qu'on avait réalisé avec Anne Letuffe. On avait préparé un petit apéritif. Anne LETUFFE avait apporté ses "livres-cabanes", ses "livres-tunnels" et le dé des émotions pour dire comment on se sent. On peut même y pêcher des canards.

La piscine

Article écrit par les élèves de la classe de CP-CE1

Nous sommes allés à la piscine de Saverdun avec les CM1 et les CM2. Les CM2 ont tous réussi leur test, et les CP reviendront plus tard continuer d'apprendre à nager. Les maîtres nageurs nous ont construit un super parcours sur et sous l'eau pour les dernières séances. C'était super !

Pour continuer d'apprendre à nager à la maison, vous pouvez vous rendre sur les sites :

<https://www.natationpourtous.com/debuter/> et <https://sports.gouv.fr/preventiondesnoyades/article/aisance-aquatique-1ere-etape>



La kermesse

Article écrit par les élèves de la classe de CE1-CE2

Le vendredi 1er juillet, nous avons chanté des chansons sur la planète devant nos familles à la kermesse. Il y avait plein de gens, des jeux et des surprises ! Toute l'école a cuisiné le matin pour l'apéritif et ce que nous avons préféré c'est les pizzas que nous avons faites avec les maternelles et où on a mis trois tonnes de fromage. Il y avait aussi une tombola avec des cadeaux à gagner.

Concert de la classe orchestre

Article écrit par les élèves de la classe de CE2-CM1

Le jour de la fête de la musique les élèves de CE2 ont fait leur concert de violons et violoncelles. Ils nous ont montré ce qu'ils ont appris tout au long de l'année avec leurs deux professeurs Jade et Jadis. C'était super bien !



Visite au collège

Article écrit par les élèves de la classe de CM1-CM2

Nous avons pris le bus jusqu'à Venerque pour aller chercher les élèves de CM2 de leur école. Puis nous avons repris le bus pour aller au collège du Vernet. Nous sommes entrés dans le hall, des personnes nous ont accueillis très gentiment. Dans une grande salle, la principale du collège nous a expliqué le fonctionnement du collège et nous avons étudié un emploi du temps. Nous avons visité le collège avec des AED et nous avons parlé des règles du collège pour l'année prochaine. Nous avons hâte d'y aller même si notre école va nous manquer.



ECOLE—PÉRISCOLAIRE



PETIT RAPPEL DES HORAIRES DE L'ÉCOLE

La matinée scolaire se termine à 11h45 et non plus à midi. Merci d'en tenir compte quand vous venez récupérer vos enfants pour le temps du déjeuner. Les agents ne peuvent pas vous attendre jusqu'à 12h car ils doivent accompagner les enfants qui mangent à l'école au restaurant scolaire. Merci pour votre compréhension.

Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14h15 - 16h15
Mardi		
Mercredi	8h30 - 11h45	Pas classe
Jeudi		14h15 - 16h15
Vendredi		14h15 - 16h00

ACTIVITÉS DU TEMPS PÉRISCOLAIRE

C'est sur le temps de la garderie du soir que des activités encadrées sont proposées aux enfants.

Les animatrices proposent diverses activités par petits groupes tous les soirs comme par exemple un concours de dessins mensuel organisé par Stéphanie. Chaque mois, des enfants décident d'un thème et d'autres dessinent. En septembre, c'est Chléa qui a choisi le thème « paysages du monde ». L'animatrice a désigné gagnants tous les dessins terminés : Cléo et son cheval, Clément et les fonds marins, Elisa le coucher de soleil, Céleste les Pyrénées, Angélica le Flamenco, Martin la maison aux cerisiers et Jasmine le mariage chinois. En octobre, c'est Halloween qui a été choisi comme thème et les trois plus beaux dessins ont été ceux de Camille, Paloma et celui d'Enola et Elisa. Un petit groupe d'enfants a également appris le début de la Marseillaise pour la chanter à la commémoration du 11 novembre lors du dépôt de la gerbe au monuments aux morts. Ils vous attendent nombreux pour cet événement qui correspond également à la fête de la Saint-Martin proposée par Grépiac animation (voir page 6). D'autres ont décoré les manches sur lesquels seront suspendues des lanternes pour la retraite aux flambeaux qui suivra la cérémonie et rejoindra la place de la fête. Des lanternes seront à votre disposition au monument aux morts. D'autres enfants participent aux objets décoratifs qui seront présentés à la vente lors du marché de Noël le 7 décembre.



La municipalité continue également cette année à proposer des activités encadrées par des professionnels. Ce début d'année, sont proposés aux enfants de maternelle et de primaire des ateliers couture, des ateliers d'EFT (Emotional Freedom Technique) qui par l'apport ludique de techniques de libération émotionnelle va permettre aux enfants d'exprimer leurs émotions et de s'en libérer (colère, angoisse, peur, stress, tristesse, etc.), et des séances Ptitbou relax. Pour ces 3 ateliers, les professionnels qui interviennent sont des Grépiacoises.

Pour les enfants/parents intéressés, les animatrices du temps périscolaires sont là pour vous renseigner et inscrire vos enfants.

APPEL AUX PARENTS ET GRÉPIACOIS POUR LES ACTIVITÉS DE DÉBUT 2023. Lors d'un conseil des élèves organisé par l'école, les enfants ont manifesté l'envie de travailler sur la biodiversité, l'environnement, l'écologie, le jardinage. C'est dans ce cadre que nous faisons appel à toutes personnes qui pourraient fournir gracieusement des graines (fleurs, légumes, fruits, plantes aromatiques ou mellifères) afin de démarrer ce travail. Vous pouvez déposer vos graines à la mairie (boîte aux lettres également) en prenant soin de les identifier. Quelques boîtes d'œufs en carton voire du terreau ou du compost de vos jardins seraient aussi les bienvenues pour les semis. De plus, si parmi vous, des personnes souhaitent intervenir auprès des enfants sur le temps périscolaire (de 16h30 à 17h30), sur ces thématiques, merci de prendre contact avec la mairie.



LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE.

Nous ne le répèterons jamais assez : le stationnement sauvage sur le piétonnier, l'arrêt de bus, les espaces enherbés ou en pleine rue sont strictement interdits. En plus de générer des incivilités entre parents et autres usagers de la route, ils sont source de dangers. Parmi ces comportements interdits, il y a le « drive » qui s'est développé devant l'école. Le « drive » a été mis en place par la grande distribution pour retirer des marchandises. Les enfants ne sont pas une marchandise que l'on lâche devant le portail de l'école. Ce manque d'accompagnement, de lien, de transition entre le départ de la maison à l'arrivée à l'école est souvent facteur de stress et d'angoisse chez l'enfant.